

# POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE J'OFFRE SOLIDAIRE ET ENGAGÉ



### **BON DE COMMANDE 2024**

### Retrouvez les bons en page suivante pour :

- la formule panier cadeau
- le panier trésor
- le don à notre association détails sur jardins-solidarite.fr/tag/infos/

#### Bons à retourner avant le 8 décembre :



à jardins.solidarite@orange.fr



ou à Nouveaux Jardins de la Solidarité, route du Vieux Chêne, 38430 Moirans

### Livraison et retrait des paniers trésor notamment :



adhérent·es panier : avec votre panier entre le 17 et le 20/12



non adhérent·es panier : au Petit marché du mercredi 18/12 de 9h30 à 12h30, possible entre le 16 et le 19/12 de 8h à 16h



Vous pouvez aussi commander directement en ligne sur jardins-solidarite.cocagnebio.fr/products.

#### **Nous contacter:**

04 76 35 01 69 jardins.solidarite@orange.fr

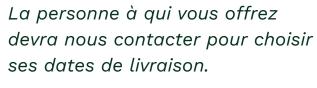


# PANIER CADEAU - 37.50 €



## Mes coordonnées:

Prénom
NOM
Téléphone
Mail
Je règle d'avance 37.50 € par :
□ Chèque (ordre : Nouveaux Jardins de la Solidarité)
☐ CB ou espèces (sur place aux Jardins)
☐ Virement (coordonnées transmises par mail)
Prélèvement (uniquement adhérente panier, en même temps que les paniers)
J'offre le panier cadeau à :
Prénom et nom :
Je souhaite recevoir le bon cadeau :
□ par mail
□ sur place aux Jardins ou dans mon panier de légumes





# PANIER TRÉSOR - 25 €



### Mes coordonnées:

NOMTéléphone		
☐ Je suis adhérent∙e panier (nom si	différent de celui renseigné ci-dessus) :	
Rappel : retrait du 17 au 20 décemb 16 au 19 décembre pour les non-ad	bre pour les adhérent·es panier et du lhérent·es.	
<ul> <li>Mode de retrait :</li> <li>avec mon panier (règlement par prélèvement ou sur place)</li> <li>aux Jardins (règlement sur place en CB, espèces, chèque) jour de retrait :</li> <li>Je choisis le plant et le nombre souhaité :</li> <li>surprise : je laisse le choix aux Jardins parmi les 4 proposés</li> </ul>		
- qté    Echeveria variés	Aloe vera variés	
- qté	- qté	
Haworthia variés - qté	☐ Callisia turtle - qté	

## FAIRE UN DON À L'ASSOCIATION

Nouvelles serres, achat de tracteur, d'outils divers, compléter le remboursement de l'assurance lors d'un dégât dû aux tempêtes, ... Les dons participent aux dépenses et charges diverses de notre quotidien.

Ils sont déductibles à 66% des impôts sur le revenu, pour les particuliers comme pour les entreprises. Un reçu fiscal sera adressé par notre trésorière au moment de la période de déclaration.

Montant du don & mode de palement :
□ Chèque (ordre : Nouveaux Jardins de la Solidarité)
☐ CB ou espèces (sur place aux Jardins)
☐ Virement (coordonnées transmises par mail)
Mes coordonnées, pour le reçu fiscal :
Prénom
NOM
Mail
Adresse
Code postal
Commune





De gauche à droite et de haut en bas :





la construction du bâtiment en 2018, inondations printemps 2024, camion de livraison en 2022, frigos, tracteur bleu

